



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
الخوادم العامة | المغربية | المملكة المغربية
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > L'ambassadrice du Royaume Hachémite de Jordanie au Maroc, Mme Jumana Suleiman Ali Ghunaimat reçue à la HACA

[A](#) [1] [A](#) [1]

L'ambassadrice du Royaume Hachémite de Jordanie au Maroc, Mme Jumana Suleiman Ali Ghunaimat reçue à la HACA

10 jan 2023



La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle Mme Latifa Akharbach a

reçu, le 10 janvier 2023, S.E. Mme Jumana Suleiman Ali Ghunaimat, Ambassadrice du Royaume Hachémite de Jordanie au Maroc.

Au cours de cet entretien auquel a assisté également M. Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale, Mme Akharbach a présenté à la diplomate jordanienne les grands traits du mandat de la HACA en tant qu'instance constitutionnelle indépendante en charge de la régulation des médias audiovisuels. Elle a notamment mis en exergue à cette occasion le rôle de la HACA en matière de gestion du pluralisme d'expression politique en période électorale et l'engagement de l'instance au niveau de la promotion de la diversité, de l'équité de genre et de la consécration des principes des droits humains dans les contenus audiovisuels.

Les échanges entre Mme Akharbach et la diplomate jordanienne, ex-ministre de la Communication et grande personnalité médiatique dans son pays ont également permis de comparer les expériences respectives des deux pays dans le domaine de la régulation des médias audiovisuels. Mme Jumana Ghunaimat a notamment rappelé à cet égard l'expérience jordanienne pionnière dans le monde arabe en matière d'éducation aux médias et de mise en place de dispositifs de fact-checking.

La rencontre a également été une occasion d'aborder la question des risques induits par les profondes transformations en cours des systèmes médiatiques du fait des évolutions accélérées des technologies numériques, dont particulièrement la manipulation de l'information, la désinformation et la circulation de théories complotistes.

Relevant la proximité des contextes socio-culturels et les nombreuses convergences entre les mandats des instances de régulation marocaine, la HACA et jordanienne, la Commission des Médias, Mmes Akharbach et Ghunaimat ont convenu d'œuvrer au rapprochement et au renforcement de la coopération entre les deux instances tant au niveau bilatéral qu'au sein des réseaux internationaux de régulateurs dont elles sont membres tels que le Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes et le Forum des Régulateurs Audiovisuels des Etats de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>